



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accidents

Question écrite n° 32117

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les vives préoccupations des familles de victimes de la route. En effet, trop souvent encore, des individus circulent sur les routes de France sans aucune conscience réelle des dangers qu'ils font courir à la population. Cette véritable délinquance routière doit être fermement sanctionnée. La négligence de ces conducteurs a pour conséquence de briser la vie de milliers de familles. C'est pourquoi il convient de travailler sur la création de cellules d'aide aux familles sur le plan psychologique, administratif et juridique. Le Gouvernement doit également prendre des mesures de nature à souligner le caractère inacceptable de tels comportements. Dans cette perspective, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32117

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7141